

Accueil Urbanisme

De: anne leletty <anne.leletty@yahoo.fr>
Envoyé: lundi 9 avril 2018 09:55
À: Accueil Urbanisme
Cc: anne.leletty@yahoo.fr
Objet: Enquête Publique PLU
Pièces jointes: SFRRPTDMP0318040908440.pdf; ATT00001..txt

E12

Bonjour Monsieur le Commissaire,

Dans le cadre de l'enquête publique sur la révision du PLU de La ville de Grasse, veuillez trouver ci joint notre courrier relatif à une demande de modification de l' emplacement de l'aire d'accueil des gens du voyage défini dans le PLU actuel.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à notre requête .

Sincères Salutations
Anne et Stéphane Le Letty

Anne & Stéphane LE VERTY
36 Bestides Mourachonne
06370 MORAIS - SARREVOIX

M^E LE COMMISSAIRE
ENQUÊTEUR AU SERVICE ACCUEIL
DE L'URBANISME DE GRASSE
57 Av. Pierre Jemard
06130 GRASSE

Grasse, le 30 Avril 2018

OBJET : Aire d'Accueil Gens du Voyage

Monsieur le Commissaire,

Habitant les Bestides de la Mourachonne depuis près de vingt ans, nous sommes très attachés à ce quartier de Cleusy et apprécions son calme et sa qualité de vie -

Le projet de construction de 21 logements de PROMOBIM va malheureusement impacter notre vie quotidienne avec un ajout de véhicules non négligeable sur le Boulevard Emmanuel Rouquier menant à l'hôpital de Grasse -

Mais à ce jour, un autre projet nous souait encore plus, celui de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, inscrit sur le PLU actuel, devant s'établir juste en face de notre résidence -

En tant que Marseillais, nous sommes conscients de notre faible pouvoir face à la ville de Grasse, mais tenons à souligner que ce lieu retenu n'est malheureusement pas adéquat et n'est pas en ligne avec les exigences définies au niveau national pour accueillir les Gens du Voyage -

Cette parcelle retenue est en effet très proche de la zone industrielle des Bois de Gresse, regroupant des sociétés jugées dangereuses (Usine ARTHES classée SEVESO II) et polluantes (Entreprise CREDDI dont émanent des odeurs désagréables, dont à ce jour, les risques sur notre santé n'ont pas encore été évalués).

Cet emplacement est de plus éloigné des commerces et services (4 km du centre ville). L'école la plus proche étant celle de la Blaquière, accueillant les enfants d'un quartier sensible...

Comme évoqué précédemment, l'accès à ce terrain ne fera que rendre encore plus difficile, l'accès au Centre Hospitalier, déjà bien chargé, une fois les logements PROMOTE'17 achevés.

Enfin d'après nos informations, le Maine de Peymeinade se rattacherait à l'axe d'accueil de Gresse, ce qui augmenterait à 70 places, soit env. 1500 personnes, la capacité d'hébergement de cette axe.

Au vu de l'accroissement de la population de notre quartier et de manque d'infrastructures, nous vous demandons donc par la présente, Monsieur le Commissaire, de rechercher un autre terrain plus approprié à l'établissement de cet axe d'accueil des gens du voyage et de réserver à cette parcelle un projet permettant de revitaliser notre quartier.

Vous en remerciant par avance, recevez Monsieur le

Commissaire, nos Sincères Salutations.

